Orientation 2.3 Développer l'éco-responsabilité Orientation 2.3 Développer l'éco-responsabilité

Mesure 2.3.2 Impulser des solutions alternatives à la mobilité automobile individuelle

«Faire du visiteur un véritable consom'acteur suppose d'organiser la rencontre avec les acteurs locaux et de lui proposer des offres alternatives d'accès aux sites de fond de vallée. Afin de préserver et valoriser les lieux de vie, on envisagera :

- L'adéquation entre offre de mobilité douce et information à l'échelle du massif :

-recherche de synergie entre les dessertes inter-hameaux, liaisons interurbaines et lignes départementales »

page 56

Référence ID de l'article : #1222

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-12 13:01